Pas de retour à la normale sur le front de l'emploi: le nombre de chômeurs va continuer à grimper

Article initialement publié sur le site du NPA.

Beaucoup d'économistes bourgeois pronostiquaient au printemps une forte récession, suivie d'une reprise très forte et d'un retour à la normale : c'était le scénario d'une « reprise en V ». Dans ce scénario, le « chômage technique » massif allait permettre d'absorber le choc temporaire et d'empêcher une envolée du chômage.

Ce scénario est désormais caduc. Si l'activité s'est mécaniquement redressée au troisième trimestre avec la sortie du confinement, elle plafonne désormais : en France, l'INSEE envisage une croissance nulle pour le dernier trimestre, à condition que les restrictions sanitaires ne soient pas durcies ! Le chômage va continuer à grimper dans les mois qui viennent, et pour celles et ceux qui conserveront leur emploi, les conditions de travail vont être durcies, et les rémunérations attaquées par la multiplication des accords de performance collective.

Déchiffrer les chiffres du chômage en France

Mark Twain a écrit : *« Il y a trois sortes de mensonges : les mensonges, les gros mensonges et les statistiques »*. En réalité, les statistiques ne mentent pas : c'est le discours des politiciens sur ces statistiques qui est mensonger, en occultant le lien entre les chiffres et la réalité qu'ils recouvrent. La statistique est une construction dont il s'agit de rendre compte honnêtement.

De façon paradoxale, le taux de chômage publié par l'INSEE a fortement baissé au deuxième trimestre (7,1 % contre 7,8 % au 1er trimestre et 8,1 % fin 2019). Cela montre toutes les limites de cet indicateur dans un contexte où des centaines de milliers d'emplois ont été supprimés. L'explication réside dans le fait que l'INSEE calcule le taux de chômage « au sens du Bureau international du travail (BIT) » à partir de son enquête emploi. Pour être chômeur, il faut être une personne de 15 ans ou plus, n'ayant pas eu d'activité rémunérée lors d'une semaine de référence, être disponible

pour occuper un emploi dans les 15 jours, et avoir recherché activement un emploi dans le mois précédent. Logiquement, pendant le confinement, bon nombre de chômeurs n'ont pas pu faire certaines démarches de recherche, et ils ont été sortis des statistiques…

Dans le même temps, le nombre d'inscrits à Pôle emploi a fortement augmenté, mais ici aussi, il faut regarder les chiffres de plus près. Les médias s'intéressent uniquement au nombre de chômeurs de catégorie A, c'est-à-dire à celles et ceux qui sont sans emploi et qui font des actes de recherche (dans un autre sens, moins restrictif, que celui du BIT). Leur nombre a bondi de 3,5 millions en février à 4,6 millions en avril. Dans le même temps, le nombre de chômeurs de catégorie B et C (en activité réduite et qui font des actes de recherche) a baissé de 700.000 et celui de catégorie D (sans emploi et sans actes de recherche) a stagné, si bien que la hausse du nombre de chômeurs totaux (A+B+C+D) a été de 400 000 entre février et avril. L'essentiel de la hausse du nombre de chômeurs de catégories A s'expliquait alors par le basculement des chômeurs de catégorie B et C vers la catégorie A, avec la fin de leur activité réduite. Dans les mois qui ont suivi la fin du confinement, le nombre de chômeurs de catégorie A a baissé (passant de 4,6 millions en avril à 3,9 millions en août), ce qui a permis au gouvernement de triompher… sauf que le nombre de chômeurs toutes catégories confondues (A+B+C+D) a continué à augmenter pour atteindre un nouveau record (provisoire) de 6,5 millions en août.

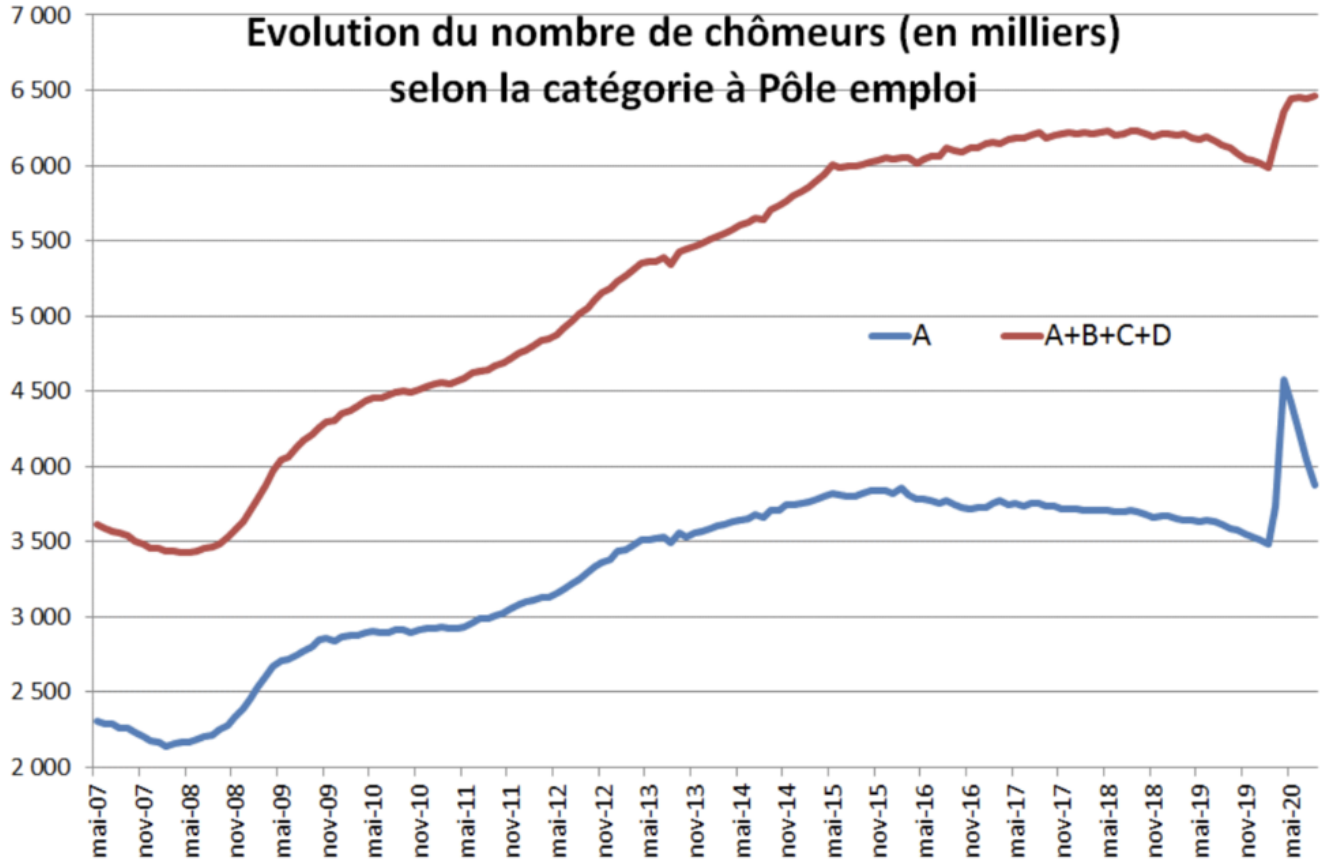

Les destructions d'emploi vont se poursuivre en France

Pendant le confinement, le chômage technique massif a permis de limiter les destructions d'emploi. En avril, près d'un salarié du privé sur deux était au chômage technique (8,6 millions sur environ 20 millions), de façon partielle ou totale. Le chômage partiel a logiquement décru avec la fin du confinement (3,5 millions en juin), mais il concernait encore 1,3 millions de salariés en août. Il faut rappeler qu'au plus fort de la crise de 2008-2009, le chômage partiel a concerné moins de 300.000 salariés. Par ailleurs, le gouvernement a assoupli le dispositif pour les patrons : l'absence de contrôle a priori de l'administration et la prise en charge totale des salaires par les administrations ont vidé les caisses de l'État et de l'Unedic tout en encourageant la fraude (cf. https://lanticapitaliste.org/actualite/entreprises/fraude-massive-d-s-entreprises-au-chomage-technique-mettre-fin-ce-scandale).

Avec la mise en place de l'activité partielle de longue durée (à laquelle un patron peut accéder grâce à un accord collectif avec des syndicats collabos), le gouvernement a mis en place un dispositif qui va coûter durablement un « pognon de dingue » aux contribuables pour prendre en charge une partie des salaires. Il faut noter que la statistique publique masque le subventionnement massif du patronat puisque le chômage technique est traité comme une prestation versée aux ménages (une aide aux ménages), et non comme une subvention au patronat, ce qu'il est en réalité : en effet, les patrons reçoivent une aide de l'État qui leur permet ensuite de payer leurs salariés.

Mais le chômage technique a ses limites. L'INSEE estime que 840 000 emplois nets seront détruits (solde des emplois détruits et des emplois créés) cette année, dont 730 000 emplois salariés. La chute de l'emploi est modérée dans l'industrie (-1,5 %), plus forte dans la construction (-4 %), et catastrophique dans les transports (-7,4 %), l'hébergement et restauration (-11,3 %) et les services aux ménages (-12,6 %). Le taux de chômage au sens du BIT mesuré par l'INSEE passerait de 7,1 % au 2ème trimestre à 9,7 % à la fin de l'année. Cette hausse devrait se poursuivre en 2021 en l'absence de reprise économique. La plupart des destructions d'emploi se font en dehors des plans sociaux : non renouvellement de contrats temporaires, non remplacement des départs à la retraite… Néanmoins, les PSE (« plans de sauvegarde de l'emploi) commencent à prendre de l'ampleur. En cumul depuis mars, 65 000 ruptures de contrats de travail ont été envisagées dans le cadre de PSE, soit plus du triple que durant la même période en 2019. Et ce n'est qu'un début : les PSE vont se multiplier quand les entreprises ne seront plus en mesure de rembourser les prêts massifs qu'elles ont contractés.

Déchiffrer les chiffres du chômage aux États-Unis

Les médias dominants ont fait leur gros titre en mai dernier sur l'explosion du taux de chômage en avril aux USA, qui aurait atteint 14,7 % (contre 4,3 % en mars et 3,5 % en avril). Le nombre de chômeurs serait passé de 7 millions en mars à 23 millions en avril (+16 millions). Dans ces statistiques du BLS (Bureau of Labor Statistics), les salariés en chômage technique sont comptabilisés comme chômeurs alors qu'ils ont toujours leur emploi. Et la hausse du chômage officiel en avril s'explique entièrement par la hausse du nombre de salariés en chômage technique, qui est passé de 1,8 millions en mars à

18 millions en avril.

Depuis avril, le taux de chômage officiel ne cesse de baisser (il était de 7,8 % en septembre), et Trump triomphe. Pourtant, le nombre de chômeurs véritables (hors chômage technique) ne cesse d'augmenter depuis avril, passant de 5 millions en avril à 8 millions en septembre. Parmi ceux-ci les chômeurs qui ont été licenciés sont passés de 1,3 millions en février à 2 millions en avril… et à 3,8 millions en septembre.

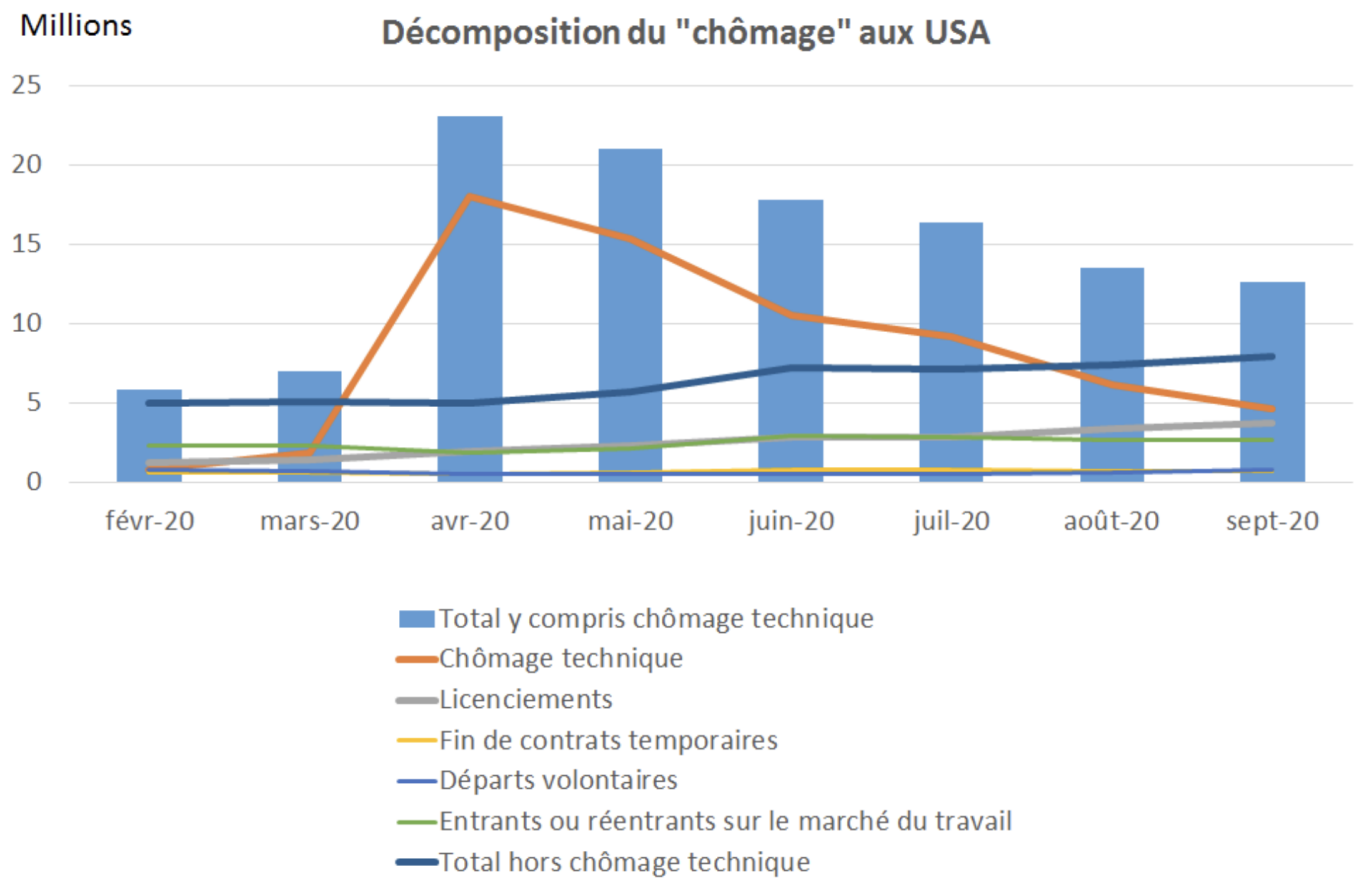

Pour la nationalisation sous contrôle ouvrier des entreprises qui suppriment des emplois

Les communications gouvernementales peuvent manipuler les chiffres, la réalité est que les suppressions d'emploi continuent. Le nombre de chômeurs augmente. Les plans de soutien au patronat (chômage technique, suspension du paiement des impôts et cotisations, subventions directes…) ont limité l'ampleur des licenciements, mais ils devront être payés, d'une façon ou d'une autre (par la hausse des impôts, la baisse des dépenses sociales ou l'inflation) par les travailleurs et travailleuses.

Une nouvelle crise de profitabilité couvait avant la crise sanitaire. Celle-ci a provoqué un arrêt brutal de l'activité, mais la crise a des causes plus fondamentales qui empêchent une véritable reprise de l'accumulation en l'absence de purge massive du capital excédentaire. Beaucoup d'entreprises sont en grande difficulté malgré les subsides de l'État ; elles suppriment donc beaucoup d'emplois. Face à cela, et contre la démagogie populiste, il faut tenir un discours de vérité : la crise n'est pas un

« prétexte » pour justifier les licenciements ; il ne suffit pas d'aller piocher dans les profits censés être mirobolants des entreprises pour maintenir les emplois. La crise actuelle montre la faillite du système capitaliste, incapable de mobiliser les forces productives pour satisfaire les besoins sociaux de la population.

C'est pourquoi l'ensemble du mouvement ouvrier devrait aujourd'hui défendre une alternative anticapitaliste aux suppressions massives d'emploi : l'expropriation des patrons qui sont incapables de faire tourner leurs entreprises sans subsides de l'État et sans supprimer des emplois, et la nationalisation, sous contrôle des travailleurs, de ces entreprises. Pour éviter les destructions d'emplois, il faut s'attaquer à la propriété capitaliste, et garantir les débouchés de la production des entreprises nationalisées, en protégeant ces entreprises de la concurrence capitaliste.

Gaston Lefranc, le 23 octobre 2020